

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRAYSSAC  
séance du 24/06/2010**

NOMBRE DE MEMBRES :  
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL : 19  
EN EXERCICE : 19  
QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 19  
Date de la convocation : 17/06/2010  
Date d'affichage : 17/06/2010

L'an deux mille dix le vingt quatre juin à 21 heures,  
le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M M.  
LOLMEDE,

**PRESENTS** : Michel LOLMEDE, Annie TOTY, Michel LACOMBE, Jean François PRUNET,  
Delphine SERRA, Jacques LLORCA, Christophe SOUDE, Dominique DELBRU, Liliane  
BERNIOLLE, Christophe ROGER, Stéphane BOUDET, Catherine CHICQUENOY, Sylviane  
BERNARD, Philippe CARY, Nans GUILHOU

**ABSENTS** : Francis ANTUNES, Robert SOULIE, Philippe DESPRAT, Jacques FROMENT  
(procuration)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Dominique DELBRU

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Annabel Foucault et Jean Ripert coordinateurs  
départementaux du carrefour des sciences et des arts, invités par Jean-François Prunet pour  
présenter la fête de la science qui aura lieu à Prayssac du 18 au 24 octobre 2010 à l'Espace  
Maurice Faure. Cette manifestation d'une portée nationale organisée par le ministère de la  
recherche a pour but de revaloriser les carrières scientifiques auprès des jeunes.

Le thème : la biodiversité, la biotechnique, la bioéthique, et quels défis pour l'avenir ?

Un diaporama sur les différentes activités, le public concerné et les installations est présenté  
au Conseil Municipal.

Ouverture au public : du 20 au 22 octobre

Inauguration : 20 octobre

Toutes les animations seront gratuites.

Monsieur le Maire nous fait part de l'assemblée générale de Quercy Energie samedi 26 juin à  
l'Espace Maurice Faure. Prayssac a été choisi comme ville pilote pour le développement  
durable et reste très ouvert à ces demandes.

Martine LIARSOU pour la première fois joue le rôle d'examinatrice au centre de gestion  
pendant deux jours.

Après avoir remercié les deux intervenants pour leur exposé, le Maire fait le compte rendu du  
Conseil Municipal du 06 mai 2010.

Monsieur Tanays correspondant local du journal « La semaine du lot » demande une explication sur le fait que la presse avait été critiquée au dernier Conseil Municipal au sujet de l'augmentation des impôts de 0.5 % alors que lui dans son journal avait repris tous les taux et avait fait apparaître une baisse de 3 %. Le Maire répond qu'il s'agissait « d'une certaine presse » et non de l'ensemble. Le Maire prend acte et acquiesce.

## **DOSSIER DGE**

Le Maire mentionne que la Place Dutours est presque terminée et se réjouit de la satisfaction des Prayssacois. Il fait l'historique de ces travaux qui se sont scindés en deux phases pour la DGE.

Cette année on présente le dossier 2<sup>ème</sup> tranche. N'ayant pas eu de DGE sur cette partie, le Maire a rencontré le secrétaire général Monsieur Parisot. Après discussion, par rapport à la dette de la commune (qui demeure sensiblement la même) le Maire propose de diviser en deux la deuxième tranche : le parking Bergougne et la voirie doivent se faire, mais la commune laisse de côté pour l'instant le parking « Sabatié ». Accord du secrétaire général. Le Maire espère donc la DGE en 2010 sur cette partie : total du projet 184 479.22 € HT.

**Vote** : oui à l'unanimité

Monsieur le Maire remercie l'entreprise Marcouly pour son travail effectué avec beaucoup de goût et de sérieux.

Des Procès Verbaux seront dressés si les voitures se garent sur le trottoir, un panneau d'interdiction de stationner s'impose.

Jacques Llorca ajoute que le passage pour piétons va être balisé et qu'une bande verte sera peinte tout le long du trottoir avec le logo du handicap.

## **CHANTIER PHOTOVOLTAÏQUE**

Jean-François Prunet fait le point sur ce chantier. Aujourd'hui l'Entreprise INEO déroule le câble jusqu'à l'armoire face à la maison de Mme Decremps, tranche prise par ERDF. Mardi le raccordement sera fait. Un panneau indiquant la consommation a été mis en place pour une meilleure transparence.

Monsieur le Maire rappelle l'AG de Quercy Energie à 14h30 à Prayssac choisi pour le photovoltaïque et les LEDS. Les personnes présentes partagent le repas de la St Jean avec la Crèche. Christophe Roger demande pourquoi les élus n'ont pas été invités à la réunion du 5 juin à l'Espace Maurice Faure. Monsieur le Maire répond que c'est Quercy Energie qui a envoyé les convocations.

Monsieur le Maire mentionne que les travaux de la piscine sont presque terminés.

## **LOTISSEMENT LE ROUGET**

Jacques Llorca mentionne que la pré-réception a eu lieu cet après-midi et certaines réserves ont été mentionnées qui devront être levées sous huit jours. Il précise qu'il faut une délibération de principe de finition des travaux. La réunion définitive aura lieu dans les trois semaines. Le lotissement est pratiquement terminé et cette délibération de principe permettra de vendre au plus vite les lots.

Le géomètre de SOGEXFO a transmis au cadastre les surfaces exactes.

Modification du permis d'aménager.

La zone haute ne sera pas en castine mais enherbée. Le Maire mentionne que pour la première fois la voirie sera réalisée avant la construction des maisons, ce qui pose le problème de sa réfection après travaux. (Question de Mme Bernard).

## **PLACE DUTOURS**

Le chantier s'est déroulé comme prévu. L'abribus doit-être installé dans les jours qui viennent.

## **ECLAIRAGE DE FETE**

On a reçu la lettre de la société Blachère qui nous confirme l'achat de 50 modèles – 40 neufs et 10 d'occasion. Le paiement se fera pour les 2/3 maintenant et le dernier tiers l'année prochaine.

## **IMPASSE DE L'AVIATEUR GIBERT**

Une réunion a eu lieu avec tous les riverains le samedi 19 juin. Monsieur Jacques Llorca fait le compte rendu. Tous les propriétaires étaient là ou avaient donné procuration : 12 propriétaires (très bon travail de GEA). La réunion s'est déroulée dans un très bon esprit, tous les riverains sont d'accord pour rétrocéder cette voirie dans le domaine public. Monsieur et Madame Jacques demande au maire de leur faire une porte pour accéder à un local. Un sens unique sera instauré avec un trottoir pour handicapés de 1m40. Maître Guérin doit convoquer les riverains.

Question : la voirie rentre t'elle dans l'investissement communal ou communautaire ?

Le Maire ajoute que les travaux ne se feront pas avant 2011.

Monsieur le Maire informe le Conseil de son absence à la réunion du 19 juin, il a participé à une journée découverte à l'initiative de serge Guérin président de la commission tourisme à la Communauté de Communes et de Monsieur Crayssac directeur de la Communauté de Communes de Penne d'Agenais (47), volonté de mettre en commun leurs richesses touristiques (union entre le raisin et le pruneau). Promenade en Gabare sur le Lot et circuit en car, journée très riche et intéressante.

## **GERANCE BUVETTE PISCINE**

Annie Toty fait lecture de la lettre de Monsieur Mars demandant s'il serait possible qu'il prenne en gérance la buvette de la piscine afin de proposer une restauration rapide. Il prend le local en l'état.

Le Conseil propose 100 € de gérance pour les deux mois (50€ / mois).

**Vote** : oui à l'unanimité

## **FRAIS DE FONCTIONNEMENT ECOLES**

Annie Toty fait le bilan des frais de fonctionnement pour les enfants des écoles de Prayssac afin que les communes du secteur à savoir Pescadoires, Lagardelle et Grezels puissent s'acquitter de leur participation au fonctionnement, somme s'élevant à 470 € par enfant.

**Vote** : à l'unanimité

## **AVENANT DE LA PROLONGATION PHOTOVOLTAÏQUE**

Un avenant de prolongation jusqu'au 19 mai 2010 est nécessaire.

**Vote** : oui à l'unanimité

## **AVENANT LIGNE TRESORERIE LOTISSEMENT**

Augmentation du plafond de la ligne de trésorerie d'un montant de 600 000 €, les autres conditions de la convention restent inchangées.

**Vote** : oui à l'unanimité

## **AMORTISSEMENT MATERIEL INFORMATIQUE**

Le Conseil Municipal décide d'amortir le matériel de bureau et informatique sur une durée de trois ans.

## **DECISIONS MODIFICATIVES**

### **1) Chauffage église**

Coût de l'opération : 18 233.03 €.

Le Maire explique au Conseil Municipal que la paroisse a donné un chèque de 13 245 € à la mairie, qui a complété de 2 000 € + la TVA qui sera récupérée.

DM opération 102 Bâtiments communaux :

- dépense : + 18 233.03 €
- recettes : + 13 245.00 € (don paroisse)
- + 4 988.03 € (participation mairie)

**Vote** : oui à l'unanimité

### **2) Amortissement frais d'étude « PLU et Balat Grand » et benne camion**

Voir tableau ci-joint

Christophe Soudé s'interroge sur les frais d'étude du PLU, du Balat Grand et de la maison médicale. Le Maire répond que la maison médicale a été prise en charge par la Communauté de Communes.

**Vote** : 2 abstentions 17 Pour

## **SUBVENTIONS RECTIFICATIVES**

### **1) EFBVL**

Suite au départ anticipé de Jérôme Bozoul bénéficiant d'un emploi associatif à l'école de foot, la commune de Prayssac demande à cette association une restitution partielle de la participation à son salaire pour l'année 2009/2010, soit un montant de 7 227 €.

**Vote** : oui à l'unanimité (Christophe Soudé ne prend pas part au vote)

## **2) Feu de la St Jean**

L'association des Souris et des Livres avait bénéficié d'une subvention de 200 € pour organiser le Feu de la St Jean, c'est finalement la Crèche « Les trois pommes » qui prend en charge cette soirée. Donc la subvention de 200 € obtenue par l'Association « Les Souris et les Livres » revient à la crèche « Les trois pommes ».

**Vote** : oui à l'unanimité (Delphine Serra ne participe pas au vote)

## **3) AÏKIDO**

L'association demande au Conseil Municipal de revoir la subvention attribuée qui était de 80 €, ayant de plus en plus d'enfants qui font des stages, donc besoin du minibus.

Le Conseil Municipal décide d'augmenter la subvention : 150 €

**Vote** : oui à l'unanimité

## **ENQUÊTE PUBLIQUE**

Après lecture par Jacques Llorca de tous les projets soumis à l'enquête publique (voir service mairie) le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'ensemble des propositions.

- Dans la zone artisanale la Communauté de Communes élabore des plans pour que la voirie soit mieux implantée (clôtures mal positionnées par les différents propriétaires). Le cabinet Fresquet est mandaté par la Communauté de Communes. Projet de piste cyclable au niveau de cette voirie. Le Maire informe de la mise en vente de la ferme Laffage + 5 300 m et le terrain en face de 4 930 m ?

- PLU : Robert Soulié a réuni la commission qui a fait un relevé des parcelles pour mettre une pastille N autour des maisons se trouvant en zone A. Une délibération est nécessaire pour l'enquête publique.

**Vote** : oui à l'unanimité

## **VENTE BUREAU ECOLE**

Proposition du Conseil Municipal :           10 € le simple  
  15 € le double

**Vote** : oui à l'unanimité

## **VENTE ECLAIRAGE DE FÊTE**

Le Maire propose une délibération pour une autorisation de négocier sur la vente de ces éclairages.

## **CLE GYMNASSE**

Si une association désire une clé supplémentaire la somme demandée sera de 15 € la clé.

**Vote** : oui à l'unanimité

## LOCATION VIDEOPROJECTEUR

Il sera demandé à chaque association qui empruntera le vidéoprojecteur une caution de 200 €.

**Vote** : oui à l'unanimité

## QUESTIONS DIVERSES

- **PVR** : Jacques Llorca mentionne que le marché est signé et maître Guérin notifiera l'acte courant juillet. Travaux prévus à l'automne.
- **COMMISSION TRAVAUX** prévue le mercredi 7 juillet à 18h30
- **TRAVAUX** effectués par la Mairie à Niaudion sur un chemin desservant une nouvelle maison, le propriétaire fera un don de 3 000 €.
- **ENVELOPPE CULTURELLE** octroyée par Serge Bladinières : le Maire nous fait part du montant obtenu par différentes associations Praysacoises (total de 3 800 €).
- **ADMR** : la SEM est créée, le directeur est embauché : Monsieur Schmitt. L'association de Praysac rejoindra cette structure en septembre 2010.
- **INAUGURATION** de l'exposition à l'Isle Jourdain le vendredi 25 juin où le joug de cloche de l'église de Praysac est exposé.
- **JOURNAL** Presse à qui ? Praysacois va être imprimé.
- **DDJS** : Jean-François Prunet va à la réunion d'information sur les emplois jeunes et les moyens octroyés par l'Etat (Travaux d'intérêt public).
- **GRADINS** : l'achat des gradins par les six communes (112 places) est réalisé et les gradins sont déjà utilisés.
- **ANNIVERSAIRES** : Monsieur le Maire revient sur les anniversaires du comité de jumelage et du PFC et se félicite de la réussite de ces deux manifestations. Christophe Soudé remercie toutes les personnes qui se sont associées pour la bonne réussite de cette manifestation où plus de 800 repas ont été servis, 2 000 plaquettes distribuées, 500 personnes au stade. Un petit reportage a été diffusé sur France 3, la manifestation a été relatée sur le site de l'OM.
- **EXPOSITION** organisée par la Crèche « Les Trois Pommes », d'art naïf Haïtien au profit d'une crèche sinistrée, salle de la Mairie jusqu'au 4 juillet. Delphine Serra annonce qu'à ce jour 22 tableaux ont été vendus, et félicite les bénévoles qui se sont mobilisés. Madame Didi professeur à l'école élémentaire offre les livres de fin d'année à une école d'Haïti.

- **PLAQUETTE FLEURISSEMENT** Monsieur le Maire fait le point sur la plaquette des plantations réalisée par Jean-François Prunet et Vincent Cavalié : coût de l'opération 200 €.
- **Monsieur le Maire** réagit sur l'article concernant l'école de musique paru dans la presse où plusieurs informations ont été erronées et s'est interrogé sur le terme « turpitude » employé à tort.
- **FETE DE LA RIVIERE** le dimanche 04 juillet au Balat Grand et vide grenier sur la Place Dutours organisé par le Comité de Jumelage.
- **L'ART ET LA BANNIERE** : inauguration de l'exposition le 9 juillet.
- **Christophe Soudé** pose le problème de la signalétique devant le Bahia (panneau supplémentaire). Droit de voirie : le « 14 » empiète sur la voie publique (6 tables), il faudrait réajuster le tarif. Vérification en cours.
- **VAR** : Christophe Soudé s'interroge sur une aide éventuelle aux sinistrés des inondations du Var.
- **FLEURISSEMENT** le 24 juin au matin visite du Jury départemental des villages fleuris qui a beaucoup apprécié la plaquette et les jardins de Prayssac (nuance des 190 fleurs du jardin sec).
- **QUESTION** de Madame Bernard : le trottoir devant chez Monsieur Cassot fait-il parti des travaux de la Place Dutours ? Réponse : oui, il y aura un accès handicapé.

La séance est levée à 23H45.

-